

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 4 mars 2021 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Saint-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Mario Chiasson
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

21-03-21

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2021
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Comptes fournisseurs au 4 mars 2021
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
 - 6.1 - Service incendie
 - 6.2 - Sécurité civile
 - 6.3 - Location machineries lourdes
 - 6.4 - Recyclage des produits électroniques
 - 6.5 - Parc industriel
 - 6.6 - Employé municipal
 - 6.7 - Centre Civique
 - 6.7.1 - Salle Gatien-Lapointe / Peinture
 - 6.7.2 - Recouvrement des rampes d'accès
 - 6.8 - Lignage des rues
 - 6.9 - Déneigement rue Carrier
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
 - 7.1 - Oeuvre des loisirs
 - 7.2 - Gestion de la matière organique
 - 7.3 - Organisme Unis pour la Faune
 - 7.4 - Formation Action Patrimoine
- 8 - CORRESPONDANCE
 - 8.1 - FQM
 - 8.2 - Moulin La Lorraine
 - 8.3 - Club motoneige Langevin
 - 8.4 - Mini-Scribe
- 9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants:

6.9 Déneigement rue Carrier

ADOPTÉE

22-03-21

3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2021

Le procès-verbal de la séance du 4 février 2021 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Mario Chiasson,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

23-03-21

4.1 - Comptes fournisseurs au 4 mars 2021

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 4 MARS 2021

Chèque	Montant	Payé
C2100099 FERNANDE BROCHU	356,43	356,43
C2100100 HYDRO-QUEBEC	1 996,67	1 996,67
C2100100 HYDRO-QUEBEC	1 730,32	1 730,32
C2100100 HYDRO-QUEBEC	917,91	917,91
C2100100 HYDRO-QUEBEC	29,76	29,76
C2100100 HYDRO-QUEBEC	916,56	916,56
C2100101 CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C2100102 OEUVRE DES LOISIRS	6 000,00	6 000,00
FRÉDÉRIK LAPOINTE	460,42	460,42
C2100103 AON HEWITT	3 375,04	
C2100104 MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	8 911,78	
C2100105 RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 628,36	
C2100105 RECEVEUR GENERAL DU CANADA	442,06	
C2100106 SSQ GROUPE FINANCIER	4 547,83	
C2100107 LES EDITIONS JURIDIQUES FD	422,54	
C2100108 SOGETEL INC.	538,65	
C2100109 IMPRIMERIE APPALACHES INC.	189,71	
C2100110 FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	5,00	
C2100111 MRC DES ETCHEMINS	55 761,00	
C2100112 SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	163,23	
C2100113 HYDRO-QUEBEC	2 278,10	
C2100113 HYDRO-QUEBEC	677,11	
C2100114 PAGES JAUNES INC.	84,80	
C2100115 SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	782,03	
C2100115 SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	654,01	
C2100116 GOUDREAU ET GOUDREAU INC.	104,46	
C2100117 DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	226,04	
C2100118 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE	153,85	
C2100119 BELL MOBILITÉ INC.	225,35	
C2100120 RECEVEUR GENERAL DU CANADA	408,83	
C2100121 SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUE	8 133,02	
C2100122 PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	308,64	
C2100123 CORPS DE CADETS 2948 DE LA FRONTIERE	300,00	
C2100124 LES ENTREPRISES J.A.G.R.	1 700,20	
C2100125 ECCE TERRA, ARPENTEURS-GÉOMÈTRES	2 120,41	
C2100126 LA CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-JUSTINE	150,00	
C2100127 FONDATION DE L'ÉCOLE DES APPALACHES	250,00	
C2100128 GARAGE GILLES ROY INC.	502,34	
C2100129 GESTION JACOB & VALENTIN INC.	506,75	
C2100130 UAP INC.	366,66	
C2100131 VALERO ÉNERGIE INC.	10 685,51	
C2100132 EUOFINS ENVIRONEX	56,34	
C2100132 EUOFINS ENVIRONEX	247,48	
C2100132 EUOFINS ENVIRONEX	228,80	
C2100133 EMCO DISTRIBUTION LTEE	602,18	
C2100134 LA VOIX DU SUD	459,90	

C2100135	SEL WARWICK	1 701,75	
C2100136	LA BOUTIQUE DU PLONGEUR LTÉE	340,07	
C2100137	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS INC.	188,84	
C2100138	SEL DRUMMOND ENR.	6 912,92	
C2100139	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C2100140	MOULIN LA LORRAINE	100,00	
C2100141	GARDAWORLD SYSTÈME DE SÉCURITÉ	241,03	
C2100142	FOLO COMMUNICATIONS	86,23	
C2100143	ENERGIES SONIC INC.	287,99	
C2100143	ENERGIES SONIC INC.	2 724,39	
C2100143	ENERGIES SONIC INC.	55,19	
	TOTAL	134 472,85	12 548,07
	SOLDE À PAYER	121 924,78	
	ENCAISSE	542 355,50	

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été déposée à cet item de l'ordre du jour.

6 - INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1 - Service incendie

Le rapport financier 2020 de la Régie des incendies est remis au conseil municipal.

De plus, André Ferland informe le conseil que le nouveau camion incendie devrait être livré à la fin du mois de mai.

6.2 - Sécurité civile

Le conseil est informé que chacune des 5 municipalités a renouvelé son abonnement à MUNICITO.

Une relance devra donc être effectué dans ce dossier afin de promouvoir, auprès de la population, ce moyen de communication en situation d'urgence.

24-03-21

6.3 - Location machineries lourdes

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine demande des soumissions par invitation, pour la location de machineries lourdes pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 et ce, selon les conditions énumérées dans le document d'appel d'offres préparé à cet effet;

QUE les soumissions seront reçues sous enveloppe cachetée avec la mention « Soumission location machineries lourdes » à la Mairie située au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0 jusqu'à 14 heures le 1er avril 2021 et seront ouvertes le même jour à la même heure;

QUE la Municipalité de Sainte-Justine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et de n'encourir aucune poursuite pour frais ou pertes subies par le soumissionnaire.

ADOPTÉE

6.4 - Recyclage des produits électroniques

Le conseil est informé que l'entente relative au recyclage des produits électroniques avec l'organisme ARPE Québec a été signée le 22 février dernier.

25-03-21

6.5 - Parc industriel

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de vendre à 9313-9509 Québec inc (Cédric Pouliot) le lot 6 401 106 du cadastre du Québec situé dans la Parc industriel de Sainte-Justine ;

QUE ce lot possède une superficie de 33 746 pi² ou 3 135 m² ;

Que cette vente est consentie pour la somme de .17 le pied carré soit pour un montant total de 5 736.82\$;

QUE le maire et le directeur général soient par la présente autorisés à signer le contrat à intervenir entre 9313-9509 Québec inc (Cédric Pouliot) et la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

6.6 - Employé municipal

Afin de rendre plus attrayant le nouveau poste d'ouvrier de voirie et d'entretien, le conseil municipal accepte de modifier les horaires des employés affectés aux travaux publics sur une base de 40 heures par semaine sur un horaire de 4 jours.

Il est convenu cependant que ces 4 jours pourront être flexibles.

6.7 - Centre Civique

26-03-21

6.7.1 - Salle Gatien-Lapointe / Peinture

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine demande des soumissions par invitation en vue de l'exécution des travaux de peinture de la Salle Gatien-Lapointe au Centre civique;

QUE les renseignements relatifs à cette demande de soumission sont plus amplement décrits dans le document intitulé « Soumission par invitation en vue de l'exécution de travaux de peinture » annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE les soumissions seront reçues sous enveloppe cachetée portant la mention « soumission – peinture » à la Mairie située au 167, route 204, Sainte-Justine, jusqu'à 14 heures le 25 mars 2021 et seront ouvertes le même jour à la même heure;

QUE la Municipalité de Sainte-Justine se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par le soumissionnaire.

ADOPTÉE

27-03-21

6.7.2 - Recouvrement des rampes d'accès

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine appui le projet "Recouvrement permanent des rampes d'accès du Centre civique" et autorise

l'exécution des travaux pour la réalisation de ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité:

QUE la Municipalité de Sainte-Justine accepte de présenter le projet "Recouvrement des rampes d'accès du Centre civique" au Comité technique de la ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2021-2022;

QUE le financement du projet se fera de la façon suivante:

1- La Municipalité de Sainte-Justine réserve un montant de 15 400 \$ de son enveloppe budgétaire 2021-2022 de la Politique de soutien aux projets structurants pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet "Recouvrement des rampes d'accès du Centre civique".

2- La Municipalité de Sainte-Justine financera la part du milieu.

QUE monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

28-03-21

6.8 - Lignage des rues

Il est proposé par Mario Chiasson,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'offre faite en date du 19 février 2021 par Durand marquage et associés pour le lignage des rues d'environ 21 000 mètres linéaires pour la somme de .25 le mètre pour une période de 3 ans.

ADOPTÉE

29-03-21

6.9 - Déneigement rue Carrier

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité:

QUE suite à la plainte formulée par France Gagnon et Guy Boutin relativement au déneigement de la rue Carrier près de leur entrée privée, le conseil municipal de Sainte-Justine convient de conserver le statu quo dans ce dossier et demande à ses employés de continuer d'entretenir cet endroit de façon sporadique et ce, selon leur bon jugement.

ADOPTÉE

7 - QUESTIONS DIVERSES

7.1 - Oeuvre des loisirs

Le conseil est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs notamment en ce qui a trait à la Semaine de relâche, au camp de jour, au Dekhockey et au Skate parc.

7.2 - Gestion de la matière organique

La MRC de Bellechasse désire informer les municipalités qu'elle a choisi une orientation pour la gestion de la matière organique en optant pour la stratégie qui mise sur le tri robotisé par sacs de couleur assisté par intelligence artificielle. De cette façon, il n'y aura pas de 3e voie de collecte avec le bac brun.

30-03-21

De plus, elle a également choisi de combiner l'implantation de cette stratégie avec une autre innovation en remplaçant le compacteur à déchets sur roues par une presse à déchets qui pourra être implanté dans le même bâtiment.

7.3 - Organisme Unis pour la Faune

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (ravage) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par la rigueur de nos hivers, le maintien d'habitats de qualité, la prédation et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019 et que cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'UN des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures réglementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (RTLB);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Sainte-Justine appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois;

Qu'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestiers ou forestiers et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

ADOPTÉE

7.4 - Formation Action Patrimoine

Aucun membre du conseil n'est intéressé à participer à cette formation.

8 - CORRESPONDANCE

8.1 - FQM

La correspondance de la FQM a été transmise aux membres du conseil municipal.

8.2 - Moulin La Lorraine

Le Moulin La Lorraine a transmis une invitation amicale pour 2 personnes afin de découvrir les oeuvres de 3 nouvelles expositions qui seront offertes à compter du 13 mars.

8.3 - Club motoneige Langevin

Le Club motoneige Langevin tient à remercier le conseil municipal pour la contribution financière effectuée dans le cadre des impacts de la COVID-19.

8.4 - Mini-Scribe

Le bulletin juridique Mini-Scribe de l'ADMQ du mois de mars 2021 est remis aux membres du conseil.

31-03-21

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité :

QUE cette séance soit levée à 21h15.

ADOPTÉE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

PRÉSIDENT